Après trois années de hausse, “l’indice de tolérance” se stabilise en France

23/03/2018 à 2h34

[…] L’indice de tolérance, qui mesure les préjugés racistes et antisémites, s’est stabilisé à un haut niveau en 2017, après trois années de hausse, selon un rapport de la Commission nationale consultative des droits de l’Homme (CNCDH) publié jeudi. Ce rapport est publié trois jours après la présentation par le gouvernement de son nouveau plan (2018-2020) de lutte contre le racisme et l’antisémitisme, qui vise à endiguer le déferlement de haine sur internet.

L’indice longitudinal de tolérance s’est établi à 64 (sur 100) en 2017, après avoir gagné une dizaine de points de 2013 (54) à 2016 (63 à 65), indique le rapport annuel de la CNCDH sur la lutte contre le racisme, l’antisémitisme et la xénophobie. Cet indice, mesuré depuis 1990, a connu son plus bas l’année suivante à 48 points, et son sommet en 2009, à 66 points.

La CNCDH observe toutefois “*des différences notables selon les minorités*“: l’indice s’établit à 78 points à l’égard des Noirs et des Juifs, 72 pour les Maghrébins et tombe à 34 concernant les Roms. La situation se dégrade pour les Noirs (-3 points) et les Roms (-2). La commission rappelle la baisse globale en 2017 des actes haineux signalés aux forces de police et de gendarmerie, annoncés en repli de 16% par le ministère de l’Intérieur.

[…] Si les menaces (propos, gestes menaçants…) déclinent, les actions (destructions, violences…) pointent en hausse de 11%. […] Selon les atteintes, les immigrés représentent de 20% à 24% des victimes, ce qui est nettement plus que leur poids

dans la population (10%), précise le SSMSI.

Si le nombre de notifications de contenus illicites sur le web via la plateforme PHAROS a globalement baissé entre 2016 et 2017, ce n’est pas le cas des signalements recoupés pour injure ou diffamation xénophobe, qui ont plus que doublé (+108,5%). Ainsi, selon son rapport, une campagne de test européenne au printemps 2017 a montré que 59,1% en moyenne des notifications auprès de trois opérateurs (Facebook, Twitter et YouTube) ont entraîné la suppression des contenus litigieux visés, contre 28,2% en 2016. […]

Nice Matin